

DIJON MÉTIERS

Campus : nouvelle Cité de l'alternance

C'est une nouveauté : l'alternance prend position au cœur du campus universitaire avec une cité dédiée, inaugurée hier.

Concrètement, cette nouvelle Cité de l'alternance, pensée par l'université de Bourgogne, le CFA (Centre de formation des apprentis) La Noue et le Crous de Dijon, va permettre d'accueillir les jeunes en contrat d'alternance dans 114 studettes, aménagées dans l'ancienne résidence Sully, au cœur du campus universitaire de Dijon. Une location à la nuitée, semaine, quinzaine, au mois, voire plus, à prix très attractif.

« Cette Cité de l'alternance apporte, en premier lieu, une réponse à la demande d'hébergement des jeunes dont l'entreprise est souvent éloignée du lieu de formation », a déclaré le président de l'université Alain Bonnin.

Le seuil des 30 étudiants

Dans un contexte où le nombre d'étudiants accueillis sur le campus dijonnais augmente chaque année depuis 2012 – le seuil des 30 000 étu-



■ La Cité de l'alternance, aménagée dans l'ancienne résidence Sully. Photo A.-F. B.

Les bureaux de deux structures

La Cité de l'alternance accueille les bureaux du CFA de l'enseignement supérieur dont l'objectif est de faciliter l'accès aux formations en apprentissage pour les étudiants de niveau bac + 3. Cette cité abrite aussi l'Ifrira Bourgogne-Franche-Comté, association paritaire dédiée aux métiers de l'industrie alimentaire. En projet : une première formation d'apprenti ingénieur en agroalimentaire avec Agro sup Dijon.

dants allant même être dépassé cette année –, le président a évoqué le développement de nouvelles passerelles de réorientation d'étudiants vers l'alternance, et réciproquement de poursuite d'études en licence professionnelle. « Les passerelles entre université et CFA sont envisagées dans les

4,2 C'est, en millions d'euros, le coût de l'opération.

deux sens : décroisement, parcours, formation. »

Alternants jusqu'à 30 ans

« La Bourgogne-Franche-Comté va être territoire expérimental à partir du 1^{er} septembre pour développer l'apprentissage jusqu'à l'âge de 30 ans ⁽¹⁾ », a précisé Océane Charret-Godard, vice-présidente du conseil régional en charge de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'université. « Nous dénombrons 18 680 apprentis en Bourgogne-Franche-Comté et 53 CFA. L'objectif est d'atteindre 20 000 à la fin du mandat. Une prime de 1 000 € par contrat est attribuée à l'employeur. »

Anne-Françoise Bailly

(1) Au lieu de 26.

CONTACT Cité de l'alternance, 11, rue Edgar-Faure à Dijon. Tél. 03.45.34.85.83.